

Fusion électorale

Ginette
Gagnon



ginette.gagnon@lenouvelliste.qc.ca

Forte d'un sondage qui démontre que 90 % des Québécois seraient favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et des élections municipales, la Fédération des Commissions scolaires du Québec a décidé de revenir à la charge en pressant le gouvernement Charest de donner sa bénédiction au virage. Ça fait, en effet, des années qu'on tourne autour du pot. Il est temps de passer à l'action. Allons-y donc d'élections fusionnées en 2013.

S'agirait-il d'un changement audacieux à l'issue incertaine? Eh bien non. C'est comme ça en Ontario depuis 40 ans. C'est comme ça dans bien des provinces canadiennes et aux États-Unis. Et chez nous, même le directeur général des élections ne s'oppose pas à cette fusion, bien qu'il faudrait prévoir quelques ajustements techniques au niveau des règles de financement politique, de l'harmonisation des territoires et du calendrier électoral. Rien d'insurmontable.

Mais voilà, si le milieu scolaire réclame des élections simultanées, dans le milieu municipal il y a de la réticence d'arrière-garde menée par les deux grandes fédérations que sont l'UMQ et la Fédération des municipalités du Québec. Leur opposition n'est pas convaincante. On y estime que la fusion des deux élections augmenterait démesurément les coûts, ce qui reste à démontrer.

Bernard Généreux, le président de la FMQ, estime que Québec

devrait plutôt repenser le rôle des commissions scolaires qui seraient de trop dans le paysage. C'est d'ailleurs le mantra de l'ADQ, dont monsieur Généreux fut déjà un candidat. Mais on en revient toujours à la même question: si on abolit les commissions scolaires, on va les remplacer par quoi? Est-ce que les municipalités feraient mieux et à meilleur coût en prenant le relais? Seraient-elles plus qualifiées dans l'embauche de professeurs, la gestion du transport scolaire, la répartition des services aux élèves? Encore là, la démonstration reste à faire et l'économie aussi.

Maintes fois dans le passé, il y a eu réflexion autour de la pertinence et de l'avenir des commissions scolaires et chaque fois Québec a choisi de maintenir cette structure, bien qu'on y ait apporté au fil des ans quelques changements, en donnant notamment plus de poids aux comités d'établissement des écoles.

Il est tout à fait vrai que les élections scolaires n'intéressent pas grand-monde, mais faut-il pour autant les condamner ou chercher une façon de susciter un intérêt un peu plus marqué à leur égard?

En 2007, le taux de participation a atteint un désintéressement record: seulement 7,9 % des électeurs se sont déplacés pour aller élire des commissaires scolaires. Est-ce que l'intérêt pourrait être un peu meilleur si le citoyen qui va élire son maire et son conseiller était appelé à choisir en même temps son commissaire? On peut raisonnablement penser que oui. Ça mérite d'être essayé.

Les commissions scolaires, dont celles de notre région, ont entrepris de sonder les municipalités dans l'espoir d'aller chercher des appuis. Et heureusement il s'en trouve dans les rangs municipaux pour soutenir la cause. Dont le maire de Québec, Régis Labeaume. •